

Envoi par courriel et par courrier postal :

264

DQ15

Projet d'aménagement du parc éolien Des  
Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et  
Saint-Jean-de-Brébeuf  
MRC Les Appalaches

6211-24-046

Québec, le 14 octobre 2009

Monsieur Sébastien G. Dumont  
3CI Énergie éolienne inc.  
400, boulevard Marie-Victorin, bureau 210  
Saint-Bruno (Québec) J3V 6B9

**Objet :** Questions de la commission concernant le *Projet d'aménagement du parc éolien Des Moulins à Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf et Kinnear's Mills*

Monsieur,

Dans le cours de son mandat d'audience publique concernant le projet mentionné en objet, la commission d'enquête chargée du dossier vous soumet les questions suivantes :

Dans une réponse à une question par la firme Yves R. Hamel et Associés inc, il est mentionné que les risques de perturbation des systèmes d'Internet à haute vitesse sont très faibles (DQ1.1). Cependant, advenant que la connexion Internet soit de mauvaise qualité ou inexistante pour un ou plusieurs résidants à la suite de la mise en service du parc éolien, quelles mesures de remplacement pourrait être mises en place? Est-ce que les technologies de remplacement sont disponibles actuellement dans le secteur visé par les éoliennes?

Mise à part la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine, est-ce que d'autres municipalités vous ont signalé un refus d'implanter des éoliennes sur leur territoire? Si oui, lesquelles? Indiquez les causes de ce refus si possible.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 21 octobre prochain, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission